

PROCES VERBAL DE NON QUORUM

Le jeudi 6 Février 2020 à 19H, le Bureau a été réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président de la Communauté d'Agglomération, à la suite de la convocation adressée par le Président le : 31 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 22

Présents :

Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président

Mesdames Danièle VIALA, Sandrine GRANDGAMBE, Alexanra ROSETTI

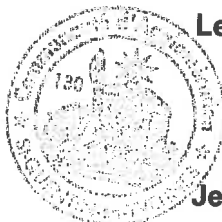
Messieurs Didier FISCHER, Philippe GUIGUEN, Bernard MEYER
Jean-Michel CHEVALLIER

Absents :

Mesdames Nelly DUTU, Veronique COTE-MILLARD, Armelle AUBRIET
Suzanne BLANC, Josephine KOLLMANN BERGER, Sylvie SEVIN-MONTEL
Messieurs Bernard DESBANS, Bertrand HOUILLOU, Gressy GARETIER, Ewan LEGALL
Jean-Luc OURGAUD, Guy MALANDAIN, Othman NASROU, Stéphane MIRAMBEAU
Les membres présents n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement sur l'ordre du jour prévu, la séance a été levée et renvoyée ultérieurement.

Fait et délibéré à Trappes,
le 7 Février 2020

Le Président,



Jean-Michel FOURGOUS